



Equipe Rapide d'Intervention Soins Palliatifs

POUR QUI ?

Pour les patients en **situation palliative** en phase aigüe :

- › Connus ou non de l'HAD Vendée,
- › Avec un souhait de rester au domicile,

Exemples : décompensation d'organe terminale, pathologie cancéreuse, risque hémorragique, occlusion...

- › A domicile ou en Etablissement Social ou Médico Social,
- › Avec des symptômes d'inconfort non gérés et/ou perte d'oralité.



POURQUOI ?

- › Favoriser le **maintien à domicile** selon le souhait du patient,
- › **Eviter les transferts** aux urgences,
- › Assurer l'**interface avec les autres filières associées** à la prise en charge palliative.

PAR QUI ?

A la demande d'un médecin (médecin traitant, hospitalier, SMUR, coordonnateur d'EHPAD...) ayant évalué le patient.



NOTRE ÉQUIPE ERI-SP

- › Un **binôme médico-soignant**,
- › Joignable 7 j/7 et 24h/24,
- › **Mobilisable 7j/7 de 9h à 21h** sur le territoire couvert par l'HAD Vendée,
- › Un **délai d'intervention rapide** après validation du médecin ERI-SP,
- › **Du matériel et des équipements adaptés** à une prise en charge immédiate (PCA, pousse-seringue, oxygénothérapie, aspiration...).

NOUS CONTACTER

7j/7
24h/24

Une ligne téléphonique :

02 51 24 14 45

erisphadvendee@esantepdl.mssante.fr
www.hadvendee.com

